

Objet : Consultation et observation de l'enquête publique ouverte du 10/01/2022 au 07/02/2022
Concernant la création d'une unité de méthanisation sur le territoire de Betheny 51

Monsieur le Préfet ,

En tant que citoyen, à l'écoute et très sensible aux problématiques environnementales du moment, je suis sidéré, après avoir eu connaissance du nombre de projets d'installations de méthaniseurs dans mon canton. Pour ma part la mission première d'un méthaniseur est de d'utiliser des résidus organiques pour produire de l'énergie (Méthane).Or dans notre canton, mis a part la pulpe de betteraves (40% des intrants), il reste peut de déchets vertueux afin de remplir les conditions optimum du fonctionnement d'un méthaniseur .Les 60% à fournir vont provenir de surfaces cultivables en différenciant: les cultures inter récoltes et une autre partie(15% des intrants) en cultures traditionnelles. Qui va contrôler le respect légal de cette disposition , connaissant un peu le milieu agricole parmi lesquels des exploitants peu scrupuleux.

Cette concentration d'installation de méthaniseurs va générer une concurrence malsaine.

Car une nouvelle fois , ceci dans contexte de rachats de production énergétique toujours très favorable. Allons nous assister à voir une bonne partie des terres cultivables de mon canton utilisées à des fins mercantiles. Alors que ces mêmes exploitants agricoles ne cesse de nous répéter que leur rôle primordial est de donner à manger à la nation ; mais la méthanisation à grande échelle va à l'encontre de leur dires. Contraire aussi aux discours des grands décideurs agricoles de la région , qu' la semaine dernière , dans la pages économiques de notre quotidien régional , réclament d'urgence notre indépendance de productions agricoles.

Je viens sur l'installation de l'unité de Betheny 51 , et uniquement sur son positionnement , car à ce stade , nous avons tous bien compris que ce projet sortira de terre.

Son emplacement est une provocation , envers les propriétaires voisins , la vision du plan telle qu'elle figure dans l'Union ,(à la lecture de l'article du 22/01/22 sur le dossier de Betheny) est explicite et sans appel. Je ne sais pas ou en est le deuxième projet prévu par Terralys , à quelques centaines de mètres plus loin et encore plus provoquant..... (pour ceux qui ont eu la possibilité de consulter le documents les répertorient.

Deuxième point important sur la localisation de l'unité , qui se situe à quelques mètres de la RD977 et qui (selon les plans de circulations) va être utilisé comme l'accès majeur. La RD 977 qui devient un axe de circulation de plus en plus fréquenté et par la même accidentogène ; alors remettre principalement des véhicules agricoles au "milieu de tout cela" c'est de l'inconscience ...D'ailleurs à la lecture des projets d'étendages dans les différentes communes et une fois de plus avec la concentration de projets de méthaniseurs , nous allons assister un trafic d'engins agricoles incontrôlable , en sachant aussi pour ces derniers que le taux d'implication dans les accidents de la circulation n'est pas négligeable.

En souhaitant avoir attirer votre attention sur ce dossier .

Je vous prie de recevoir , Monsieur le Préfet , l'expression de mes sentiments les plus sincères.